le point.

PS

JUILLET 2022

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

Bilan de la première année de législature 4-5
Grande Béroche terre d'accueil 11
Histoire politique : « la barque est pleine » 14-15

343

Réservez la date !
Notre congrès de rentrée se tiendra le vendredi 9 septembre au Val-de-Ruz ! Nous y débattrons de notre prochaine initiative cantonale.

Une visite du Palais fédéral est organisée lors du Jeûne fédéral : l'occasion de vivre la session de l'intérieur et de discuter avec des parlementaires et la présidence du PS Suisse. Une invitation sera envoyée à la rentrée.

Un groupe de travail a été créé pour réfléchir à **un revenu de transition écologique et sociale (RTÉS)**. Les membres intéressé·es à le rejoindre peuvent contacter le secrétariat.

Notre camarade **Raymond Spira** publie son dernier article d'histoire politique en pages 14 et 15 de ce numéro. Merci Raymond pour la fidélité de ton engagement et tes pertinentes analyses historiques. **Avis aux amateur·es qui souhaiteraient reprendre le flambeau !**

Bel été et vivement la suite !

Il y a un an, une législature cantonale s'achevait, laissant la place à de nouvelles majorités. Au sein du groupe socialiste, et des autres aussi, de nouvelles têtes ont pris place dans un parlement réduit à 100 député·es. Du côté de notre parti, la présidence accueillait Katia Della Pietra.

Une année, cela paraît court pour faire bouger les choses et pourtant, ces douze derniers mois furent indéniablement riches. Sur le plan de la politique cantonale, où ils ont permis au groupe nouvellement constitué d'apprivoiser de nouvelles et incertaines majorités et, si nécessaire, de mobiliser la société civile sur des acquis sociaux fondamentaux comme le congé maternité.

Sur le plan de l'activité du Parti également, avec une impulsion de la présidence du PSN, qui a mis en place plusieurs actions pour encourager, encore et toujours, la réflexion et le dialogue interne et externe entre la base et les élu·es. Ces derniers mois, pas moins de six journées ou soirées de formation se sont tenues sur des sujets chers à notre parti, réunissant des membres – nouveaux ou aguerris – de toutes les régions du canton. En parallèle, nous avons été le premier parti neuchâtelois à mettre sur pied une plateforme pour que n'importe qui puisse prendre rendez-vous avec l'un·e de nos élu·es. Et jusqu'à présent, toutes et tous les participant·es à ces rencontres en ont retiré une satisfaction manifeste !

De nombreux projets se dessinent encore, en synergie avec vous, camarades, et vos sections locales. Mais avant de nous lancer dans la campagne pour une assurance de soins dentaires, de débattre au congrès du 9 septembre du sujet de notre prochaine initiative cantonale, de visiter le Palais fédéral en pleine session et de préparer les élections fédérales de 2023, une pause – bien méritée – s'impose. À toutes et tous, qui faites la richesse de notre parti par votre engagement et vos idées, je vous souhaite un excellent été et me réjouis de vous retrouver à la rentrée !

Margaux Studer
coordinatrice politique

Photo : Delphine Guinchard

RETOUR DU 14 JUIN

14 juin 2022

Trois ans après la Grève féministe de 2019 qui a fait descendre plus d'un demi-million de personnes dans la rue, nous y revoici : occuper la rue pour manifester en faveur de plus de droits et de la simple égalité semble rester d'actualité pour les femmes de Suisse et de partout ailleurs. Deux années de pandémie qui ont mis en lumière la recrudescence des violences domestiques ; un droit à l'avortement toujours attaqué et remis en question, des réformes des retraites injustes et bien (trop) d'autres éléments nous font dire que cette manifestation doit continuer à avoir lieu.

Cette année, les grèves féministes ont été principalement axées sur le thème de l'AVS. Alors que les femmes sont toujours payées environ 20 % de moins que les hommes, la réforme AVS 21 veut tout de même les faire travailler plus longtemps. Le peuple sera appelé à se prononcer sur cette réforme contestée lors des votations de septembre. De leur côté, les jeunes PLR s'attaquent aux retraites avec une initiative déposée l'an passé. En soi, encore un sujet qui semble passionner la jeunesse de droite… qui oublie de prendre en considération un aspect pourtant évident, le simple fait qu'il est injuste de proposer une « égalité » de traitement pour l'âge de la retraite tant que l'égalité dans les faits n'est pas réalisée dans la société de manière plus large.

Mais la question des retraites n'est de loin pas le seul problème dénoncé un peu partout en Suisse ce 14 juin (et tous les autres jours de l'année). La liste est longue, les thématiques sont nombreuses. Heureusement pour nous, les manifestantes le sont aussi.

À côté des retraites, arrive bien entendu la thématique du consentement, des agressions sexuelles, sur fond de révision du droit pénal sexuel. Avec la règle « seul un oui est un oui », le principe de consentement serait mis au centre lorsqu'il s'agira de traiter pénalement les agressions sexuelles. Malheureusement, le chemin est encore long ; les majorités bourgeoises du Parlement semblent avoir de la peine à vouloir faire avancer les discussions en offrant aux femmes des droits et une sécurité qui devraient pourtant couler de source. À quand des structures qui permettent aux femmes de porter plainte plus facilement et avec plus de sécurité ? À quand une éducation qui apprenne aux hommes à ne pas agresser ? Les victimes sont trop nombreuses et il est essentiel de pouvoir promettre à la moitié de la population qu'elle sera protégée et qu'elle est entendue, en prenant des vraies mesures.

En somme, le 14 juin, les femmes exigent inlassablement du respect pour leur place dans la société. Un respect qui doit se traduire par l'égalité salariale et par la prise en compte de leurs opinions, mais aussi s'étendre à d'autres pans de notre population, comme les personnes migrantes et les LGBTQIA.

Dans les rues de Neuchâtel, pour défendre la place des femmes dans notre société, le cortège était composé de membres de partis politiques et de syndicats, de jeunes et de moins jeunes et de personnes de tous les genres. Finalement, si cette journée nous rappelle certes qu'il y a encore bien trop de raisons pour descendre dans la rue, elle nous montre aussi ce que la solidarité peut être, ce qu'un mouvement peut apporter comme espace de discussion, de soutien, d'écoute et, on l'espère, de base de processus politiques. Car les choses doivent changer et nous sommes en droit d'espérer que bientôt le 14 juin sera une fête de célébration de nos droits, plutôt qu'une journée de revendications.

Pauline Schneider
présidente des FSN

Bilan de la première année de législature

En mai 2021, le Gouvernement et le Parlement neuchâtelois se trouvaient renouvelés, plus jeunes, plus féminins mais aussi plus à droite. Un an après, quel bilan peut-on tirer des nouvelles majorités et de la place du PS ? Entretien avec Florence Nater, Jonathan Gretillat et Romain Dubois.

Nouvelles majorités, nouvelles fonctions

Les dernières législatures, avec leur Conseil d'État à majorité socialiste, ont laissé leur empreinte. « Elles ont permis de revenir de loin en termes de crédibilité des institutions, de gestion des politiques et des finances publiques et du renforcement du rôle de l'État » salue Jonathan. Ces gouvernements ont mené d'importantes réformes « qui apportent aujourd'hui à notre canton une certaine stabilité et de l'espoir quant aux défis qui l'attendent » ajoute Romain. Cette période a par ailleurs mis à l'épreuve la coexistence d'une gauche gouvernementale et d'une gauche d'opposition – question toujours d'actualité, dont « la réponse devrait sans doute être animée de la préoccupation première de l'intérêt collectif aujourd'hui et demain » souligne Florence qui, après des années dans l'hémicycle, a désormais adopté « le costume gouvernemental, ses contraintes et ses réalités ». Du côté du groupe aussi, la posture a changé. « Il s'agit d'être attentif que ce qui a été entrepris au cours des dernières années ne soit pas progressivement démantelé, en jouant un rôle de contre-pouvoir actif au Parlement » met en garde le président de groupe. Une nécessité que souligne Romain, pour qui la gauche doit « contrer les velléités d'attaquer les acquis sociaux ».

Un parlement recomposé

Les majorités ont changé, la composition du Parlement aussi. « Elle se rapproche désormais plus de celle de la population et permet de questionner certains codes parfois poussiéreux » relève le président du PSN tout en rappelant que « maîtriser les règles institutionnelles demande un peu de rodage ». Une majorité féminine ne signifie pas obligatoirement un parlement plus progressiste… Pour le chef du groupe, « cela se traduit très clairement par des décisions décevantes en termes d'égalité et de progrès ». Un constat que partage notre conseillère d'État, pour qui ce parlement reste « porteur d'espoirs de changement ». Et la circonscription unique ? Chaque député ne représentant plus une région donnée mais l'ensemble du territoire, « les débats en plénum sont désormais beaucoup moins régionalistes et les députés semblent particulièrement attentifs à la cohésion des différentes régions du canton » se réjouit Jonathan. L'absence de membres d'exécutifs communaux n'y est certainement pas étrangère. Mais la circonscription unique ne résout pas toutes les difficultés spécifiques aux régions et aux communes, tempère Florence, « la qualité du dialogue canton-régions-communes sera déterminante ces prochaines années ».

Photo : David Marchon

Photo : Muriel Antille

Quelles ambitions pour quels défis ?

Ce parlement doit désormais répondre à la crise climatique et à ses effets sociaux alors que notre société sort d'une pandémie et que notre continent renoue avec la guerre. Comment composer dans un tel environnement ? En gardant le cap sur nos objectifs et en apportant des réponses aux défis urgents qui surgissent. « Le rôle de notre parti est d'agir avec toutes les forces progressistes pour une transformation écologique et sociale de notre canton, de manière à rendre sa population et ses infrastructures résilientes face aux changements à venir » affirme Jonathan. L'action appelle nécessairement des moyens ambitieux, qui manquent pour le moment. Romain le reconnaît, « la majorité de droite actuelle tombe particulièrement mal face au besoin d'agir urgemment et fort ». Et d'insister que de nouvelles majorités doivent être trouvées « sans nous perdre dans des compromis boiteux et insuffisants ». Jonathan rappelle que les projets d'envergure étant soumis au frein à l'endettement, obtenir des compromis dans l'hémicycle est incontournable. Les projets ne manquent pas pour répondre à la crise climatique. Il faut envisager des investissements conséquents « dans la formation socio-professionnelle et les métiers de demain, dans la transition énergétique renouvelable et régionale, dans une agriculture locale et durable, dans des activités économiques relocalisées et fonctionnant en circuits courts, et renouveler les mécanismes de solidarité intergénérationnelle, afin de ne pas oublier les importants défis liés au vieillissement de la population ». Si les crises successives peuvent ébranler nos convictions, « le défi principal réside dans notre capacité à opérer les virages nécessaires sans dogmatisme, sans utopie, avec pragmatisme… au parti comme au gouvernement » glisse Florence. Et d'ainsi rester fidèles à nos valeurs, au gré des législatures, « aux manettes » ou dans l'opposition, en créant des ponts pour trouver des solutions et en assumant nos responsabilités.

Romain Dubois
président du Parti socialiste neuchâtelois

Jonathan Gretillat
chef du Groupe socialiste au Grand Conseil

Florence Nater
conseillère d'État

Margaux Studer
coordinatrice politique

Quelques moments marquants

2 novembre 2021 : **Adoption à l'unanimité de la LIncA** (loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap). « Un projet dans lequel je me suis impliquée depuis 2014 et que j'ai la chance de pouvoir mettre en œuvre au gouvernement » indique la cheffe du DECS.

25 janvier 2022 : **Mobilisation, initiée par le PS, de la population et de la gauche politique et syndicale pour défendre le congé maternité, succès en plénum !** « La gauche a su montrer qu'elle disposait de deux grandes forces : sa capacité à s'unir pour résister et à mobiliser pour défendre les acquis sociaux ! » note avec satisfaction le président du PSN.

24 février 2022 : **Début de l'« opération spéciale » russe en Ukraine.** « Une guerre qui impactera les mouvements migratoires et plus concrètement la gestion de l'accueil des réfugié·es » constate Florence.

2 mai 2022 : **Assises de la cohésion sociale**, première étape d'une démarche participative initiée par notre conseillère d'État et où « 250 personnes se sont réunies pour entamer le dialogue sur les politiques sociales de notre canton ».

L'Ukraine au cœur des discussions

Compte-rendu de la table ronde tenue au dernier Congrès du PSN

Le 14 mai, le PSN se réunissait aux Brenets. À cette occasion, une table ronde, animée par Matthieu Lavoyer-Boulianne, a débattu de la situation liée à l'Ukraine. Quel regard porter sur les récents événements internationaux ? Comment intégrer ces récents bouleversements et les questions qu'ils soulèvent à notre action en tant que socialistes suisses et neuchâtelois ? Autant de thèmes sur lesquels des intervenant·es de différents horizons ont échangé durant un peu plus d'une heure avant de poursuivre le débat avec les camarades présent·es dans la salle et sur le terrain.

Le public a pu compter sur la présence de trois camarades de qualité qui ont croisé leurs réflexions :

- Silvia Locatelli, secrétaire régionale d'Unia, pour le regard de la société civile et du monde syndical ;
- Florence Nater, conseillère d'État, pour le regard cantonal, notamment en matière de politiques sociale et migratoire ;
- Pierre-Alain Fridez, conseiller national jurassien, membre de la commission nationale de sécurité et délégué auprès du Conseil de l'Europe, pour le regard fédéral.

En préambule, il a été unanimement relevé la stupeur et l'effroi provoqués par cette guerre d'agression, si absurde et si proche de nous. Le sentiment qu'entre le monde d'avant et celui d'après, les repères se brouillent, les questions deviennent plus graves et fondamentales, l'engagement politique prend encore plus de sens. Jusque dans notre paisible Helvétie, les événements nous ont bousculés et obligés à repenser notre action. Partant de là, le débat a été particulièrement fructueux. Nous retenons ici trois des principaux thèmes abordés.

La politique d'accueil

Alors que des milliers d'Ukrainien·nes prenaient et prennent encore les routes de l'exil, Florence a souligné le défi auquel doit faire face le Canton. Il s'agit d'agir vite et d'être au rendez-vous. L'urgence et la nécessité d'accueillir de nombreuses et nombreux réfugié·es ont permis une forte mobilisation, au-delà des services de l'État. De nombreuses initiatives locales et des témoignages de solidarité ont eu lieu, c'est à saluer. Cette nouvelle dynamique d'accueil doit toutefois être accompagnée de manière adéquate et nous aider à progresser sur ces thèmes. Ainsi, certaines limites de la loi sur l'asile ont été mises en lumière, de même que le caractère souvent sélectif de la solidarité. Au-delà de l'urgence et des défis du moment, au-delà de la façon dont on va accueillir et soutenir les personnes qui arrivent aujourd'hui, il est essentiel de réfléchir dès à présent à la manière de faire évoluer notre politique d'accueil. Est-on en mesure de la faire progresser sur l'expérience que l'on vient de vivre ? Est-on en mesure de garantir un traitement équitable non seulement aux Ukrainien·nes mais aussi aux autres réfugié·es ? Ou encore, sommes-nous capables de nous préparer aux futurs mouvements de population qui ne manqueront pas, en raison de guerres ou encore des changements climatiques ? Il ne tient qu'à nous de relever ces défis futurs, sur la base de l'expérience acquise. Un constat aujourd'hui encourageant est que des moyens d'accueil ont pu être déployés rapidement et de manière efficace, avec la mise en place de cours de langues ou l'attribution du permis S. À nous de nous assurer que ces dispositifs soient entretenus et élargis à toutes les personnes qui cherchent l'asile en Suisse.

La sécurité et la neutralité

Pierre-Alain est intervenu sur la politique sécuritaire et le dilemme du réarmement. Il a opportunément rappelé que la Suisse, par sa géographie, est entourée de membres de l'OTAN (à l'exception de l'Autriche). De fait, la Suisse bénéficie de la protection de l'Alliance et en est, en quelque sorte, un passager clandestin. Paradoxalement, avec le réveil d'une Europe de la défense, notre pays est ainsi plus en sécurité aujourd'hui qu'il y a quelques mois. Dans ce contexte et compte tenu de notre situation géographique, il est indispensable de s'interroger sur la sacro-sainte neutralité suisse. En réalité, nous sommes dans le camp des démocraties occidentales. À ce titre et compte tenu de sa tradition humanitaire, la Suisse a effectivement un rôle important à jouer en matière de promotion de la paix et des droits humains. Mais au lieu de cela, le contexte pousse à la peur et à l'action pour l'action. Des milliards sont débloqués pour l'armée à Berne, sans stratégie claire pour les dépenses et sans réflexion sur les besoins réels de notre armée. Le conflit en Ukraine a pourtant montré que les moyens conventionnels, notamment les chars d'assaut, pouvaient être contrés par des armes plus légères. Comme dans le cas des avions de combat F-35, la droite du Parlement fédéral a une guerre de retard et cela se révèle très coûteux. C'est regrettable, à l'heure où la sécurité de la population doit être garantie, non seulement par la promotion de la paix et la défense de l'État de droit, mais aussi face à d'autres défis, notamment climatiques.

Les leçons politiques

Si la droite est opportuniste dans le contexte actuel, Silvia a souligné que la gauche devait, elle aussi, plus que jamais réaffirmer ses principes et ses visées. Il faut s'attaquer aux dysfonctionnements que connaît notre pays. On peut penser à la prépondérance des intérêts économiques, dont l'influence doit être remise à sa juste place et limitée, mais aussi à la politique d'accueil et aux droits des étrangers, qui doivent être renforcés, sans oublier la lutte contre le dumping salarial, pour éviter de précariser encore plus celles et ceux qui le sont déjà. La situation en Ukraine est bien la preuve que la dérive nationaliste que vit la Russie, comme dans une moindre mesure la Suisse et de nombreux pays européens, mène au conflit. Nous devons nous mobiliser encore et toujours pour l'enrayer. Enfin, les événements récents ont mis en lumière notre dépendance énergétique envers des pays peu fréquentables. Le débat sur l'écologie devient dès lors encore plus pressant ; il doit être mené également en considérant sa dimension foncièrement sociale. La voix de la gauche doit être audible et déterminée pour faire progresser ces causes qui nous tiennent à cœur et sont promesses d'avenir.

Photo : Nathan Jucker

Matthieu Lavoyer
membre PSCN

Margaux Studer
coordinatrice politique

Le système de santé suisse, un malade chronique

Le système fédéraliste suisse a donné lieu à des critiques durant la crise Covid-19 : la centralisation des compétences au niveau fédéral était-elle pertinente ? a-t-elle été efficiente ? les cantons auraient-il dû se coordonner davantage ?

Toute crise, on le sait, agit comme une loupe. Si un système est dysfonctionnel en temps normal, il le sera d'autant plus dans des périodes délicates. Et c'est le cas du système de santé.

Rappelons que selon la Constitution, l'organisation du système de santé est une prérogative des cantons, la Confédération ne disposant de presque aucune compétence formelle dans ce domaine. Pourquoi alors les cantons, capables de s'organiser et de se coordonner dans des secteurs aussi complexes que l'école obligatoire et la police (qui sont également de leur compétence), rencontrent-ils autant de difficultés à le faire dans le domaine sanitaire ?

Comme son nom l'indique, la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) régit une assurance sociale. Et les assurances sociales sont dans notre pays une prérogative de la Confédération. On se trouve donc en présence d'une compétence fédérale pour régler l'assurance-maladie et d'une compétence des cantons pour régler l'organisation du système de santé. Et comme le Parlement fédéral, au fil du temps – mais surtout au gré des pressions exercées par les multiples lobbys – a multiplié les recours inappropriés à la législation relative à l'assurance sociale pour régler des questions d'organisation, le système n'a plus de pilote.

Du côté de la Confédération, on a écrit dans la loi des règles d'organisation qu'aucune autorité fédérale n'est légitimée à mettre en œuvre, en raison de la compétence prioritaire des cantons. Du côté des cantons, la régulation du système se heurte régulièrement aux limites imposées par la LAMal. Ajoutez à cela le fait que les coûts imposés aux cantons conduisent les gouvernements cantonaux à considérer que tout ce qui n'est pas obligatoire est superflu ; et dès lors, en quelque sorte, à déserter leurs prérogatives d'autorités sanitaires en se positionnant en simples organes d'exécution de la LAMal. Quant aux assurances, elles n'ont aucune légitimité à intervenir dans l'organisation du système.

Au final, un système de santé qui ne connaît aucune limite financière (le financement suit systématiquement la consommation de prestations) ni aucun pilote légitime et qui va donc à la dérive. Une dérive grave, qui traduit l'absence de politique de santé de notre pays et conduit à une impasse financière, en premier lieu pour les ménages qui étouffent sous le poids des primes[1]. Mais qui comporte surtout le risque de remettre en question les trois objectifs de solidarité poursuivis à l'origine de la LAMal : solidarité entre malades et bien-portants, solidarité entre jeunes et aînés, solidarité qui devait assurer des prestations d'égale qualité quel que soit le niveau de revenu.

Entre explosion des coûts, primes impayables, renoncement aux soins, exclusion de l'accès aux prestations, réduction du catalogue des prestations, limites imposées aux politiques de prévention et mauvaise affectation ou pénurie des ressources, le diagnostic du système de santé suisse est celui d'un malade chronique, pour ne pas dire condamné.

Et la seule manière de le sauver serait de légiférer pour doter la Suisse d'une loi de santé, exprimant la volonté de mener une véritable politique de santé publique et de régler clairement les compétences cantonales et fédérales. Mais cette volonté existe-t-elle ?

Laurent Kurth
conseiller d'État

[1] Les initiatives du PS et du Centre sur ce sujet sont bienvenues pour contenir l'un des symptômes de cette dérive mais ne traitent pas le mal à la racine.

Un urgent besoin de changer d'air !

C'est un petit pas pour le climat, mais une grande pale pour le Canton de Neuchâtel.

Après des années de discussions, d'oppositions et de réclamations, le projet éolien du Crêt-Meuron pourra avancer. En refusant de donner suite à la pétition « Non à la disparition du Centre nordique », le Grand Conseil a rappelé quelques principes simples, mais essentiels : dans la lutte contre le réchauffement climatique et notre dépendance énergétique, chaque action compte. Chaque avertissement compte. Chaque année compte. Chaque choix compte.

Chaque action compte. Celle que le Canton de Neuchâtel s'apprête à accomplir en concrétisant ce premier parc éolien est imparfaite et ne satisfait de loin pas toutes les parties prenantes du projet (sans même parler des opposants). Il s'agit pourtant du projet éolien le plus avancé que nous avons pour l'instant, et qui nous permettra de nous engager véritablement dans la transition énergétique tant attendue.

Chaque avertissement compte. D'une part, il y a celui des pétitionnaires, selon qui ce projet portera un coup fatal au développement touristique et économique de la région. D'autre part, il y a celui de la planète, qui brûle sous nos pieds. Mais de quoi devons-nous avoir peur : de ne plus pouvoir faire de ski de fond sur quelques kilomètres de piste pendant quelques années ? Ou de ne plus jamais pouvoir faire de ski de fond, lorsque plus un seul flocon ne tombera sur le Crêt-Meuron ?

Chaque année compte. Depuis la votation du 18 mai 2014 qui a confirmé la volonté populaire de modifier la Constitution neuchâteloise en faveur de l'implantation de cinq sites éoliens sur le territoire cantonal, presque dix ans se sont écoulés. Dix années. Or, nous savons que nous ne disposons pas d'une décennie supplémentaire pour inverser la tendance. Pas même de la moitié, si l'on en croit les scientifiques.

Enfin, **chaque choix compte**. Celui qui a été fait par le Parlement neuchâtelois impliquera sans aucun doute quelques concessions individuelles et collectives. Mais de manière générale, la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique impliqueront nécessairement de revoir nos habitudes et redéfinir notre confort. Car oui : même pour l'éolien, l'aventure commence bien souvent au fond du jardin.

Gageons qu'à présent, les cinq projets d'éoliennes (Crêt-Meuron–Tête de Ran, Mont-Perreux–Le Gurnigel, La Joux-du-Plâne, Mont des Verrières–Montagne de Buttes, Mont de Boveresse) pourront se poursuivre et atteindre, enfin, leur achèvement. Un sursaut s'impose. Notre indépendance énergétique en dépend, tout comme notre contribution, aussi modeste soit-elle, à la lutte contre le réchauffement climatique.

Dans l'une de ses lettres à son ami le journaliste Joseph Weydemeyer, Karl Marx écrit que le révolutionnaire doit « être capable d'entendre pousser l'herbe ». Le climat et l'énergie sont sans aucun doute appelés à connaître également une révolution. Celle-ci doit être radicale et proposer un nouveau mode de produire et de consommer. Le vent se lève pour l'avenir ! Alors, ne tentons pas seulement de vivre. Essayons aussi d'entendre pousser les éoliennes !

Hugo Clémence
député, coprésident
de la JSN

Une chance historique de reprendre la main dans le financement de la santé

La session fédérale d'été aura été marquée par plusieurs événements. Mais les hasards du calendrier ont permis de débattre de l'initiative du Centre sur la maîtrise des coûts de la santé et de celle du PS pour la baisse des primes (initiative 10 %). Un heureux hasard dans un dossier où tout dysfonctionne.

En 20 ans, la prime LAMal moyenne a plus que doublé, passant de 1850 à 3777 francs par année. À ces 31 milliards, les patientes et patients doivent ajouter quelque 20 milliards de leur poche pour les franchises, quotes-parts et autres frais dentaires.

Dans le système suisse de santé, le patient paie – directement, sans intervention de l'État – 70 % de la facture totale. C'est le montant le plus élevé de l'OCDE. Cela représente en moyenne plus de 6000 à 10 000 francs, c'est-à-dire plus d'un salaire mensuel médian par année. Dans la même période, les salaires ont progressé d'environ 30 %. Pendant ce temps, dans ce système qui ne recule devant aucun paradoxe, les réserves des caisses ont explosé, passant de 280 à plus de 1100 francs par assuré.

Devant ces chiffres implacables, l'initiative du Centre a le grand mérite de proposer un mécanisme de régulation de la hausse des coûts. Ceux-ci devraient évoluer comme l'économie nationale et les salaires moyens. Si les salaires augmentent de 1 %, la hausse des coûts et des primes devrait s'y tenir. Mais le bât blesse, pour deux raisons.

L'initiative ne pipe pas mot du cœur du problème. Si nous sommes tous d'accord de limiter les coûts, personne ne s'entend sur comment y arriver. Cette initiative du type « faut qu'on… », « y'a qu'à… » ne dit rien sur ce qui fâche.

L'initiative oublie la réalité démographique. Si l'on réduit la question à un groupe de 100 personnes, dont 80 travaillent et 20 sont à la retraite, après 10 ans, les retraités, aux besoins de santé statistiquement accrus, passent à 40 pour 60 personnes qui travaillent ; inévitablement, les coûts de la santé progressent plus que les salaires. Que fait-on ? Rationne-t-on les soins ?

Cela dit, le contre-projet, accepté à ce stade par le Conseil national, donne de la substance à l'initiative. On semble prendre enfin le taureau par les cornes.

L'autre face de la médaille, c'est la réalité sociale des payeurs de primes. Nous toutes et tous. Là, l'initiative du PS touche juste, très juste.

Pour celles et ceux qui gagnent normalement leur vie, la prime est devenue intenable, insupportable. Pour les familles, qui doivent s'acquitter de 2, 3, 4 primes et ont un risque accru d'avoir à payer des franchises et quotes-parts. Pour les personnes au revenu modeste, qui n'arrivent plus à payer leur prime. La conséquence est terrible. Aujourd'hui, faute d'arriver à payer la franchise ou la quote-part, certains s'endettent, d'autres renoncent aux soins.

L'initiative du PS prévoit une règle claire sur le financement. Personne ne paiera plus que 10 % de ses revenus en prime. C'est simple justice. Cela redonne du pouvoir d'achat, permet aux gens de boucler la fin de mois. Ce système fonctionne : le Canton de Vaud l'applique, avec des conséquences sociales extrêmement bénéfiques. Le Conseil national l'a écarté, mais avec un contre-projet équilibré qui permet d'injecter deux milliards par année dans la réduction des primes.

Réduire les coûts par le contre-projet à l'initiative du Centre, limiter les primes par l'initiative du PS ou le contre-projet : voilà comment nous reprenons enfin la main d'un dossier crucial, qui est aujourd'hui une machine à appauvrir la population.

Baptiste Hurni
conseiller national

L'engagement du PS La Grande Béroche en faveur des réfugiés ukrainiens

Début mars, le comité de la section décide d'initier une action à l'échelle communale face à la probable arrivée de réfugiés ukrainiens. Grâce au dynamisme de nos membres, une campagne d'information s'organise très rapidement : création d'un site Internet, présence sur les réseaux sociaux, impression de flyers. Cette forte mobilisation encourage les autres partis actifs au plan communal (PLR, Les Verts, Groupement de La Grande Béroche) à s'y rallier.

Cette action le met en évidence : la solidarité, l'entraide, la bonté sont des valeurs sans couleur politique dans notre commune. C'est ainsi tous ensemble que nous distribuons des flyers, principalement devant les commerces, afin de récolter des places d'accueil d'urgence chez l'habitant. Avec plus de 220 lits disponibles répertoriés, notre action a pris son envol. La très forte adhésion de nos concitoyens laisse entrevoir le potentiel de La Grande Béroche en tant que terre d'accueil.

Le 23 mars, l'initiative PS mue en association **« La Grande-Béroche – Terre d'accueil »**. Les jours suivants, 72 personnes venues en car sont prises en charge. Les perspectives pressenties sont devenues réalité. Dès leur arrivée, les réfugiés font connaissance avec leur famille d'accueil. Une première mission pour les membres de l'association est d'entamer les démarches administratives auprès des autorités compétentes, par un enregistrement en ligne afin d'avoir un rendez-vous débouchant sur l'obtention du permis S. Les premiers jours sont intenses, chargés en émotions pour toutes et tous. Le comité, fort de l'entraide des bénévoles et de l'engagement des familles d'accueil, fait face aux besoins, urgents et variés. Quelques exemples ? Lait en poudre, consultation médicale, livraison d'un lit de bébé.

ASSOCIATION
GRANDE-BÉROCHE
Terre d'accueil

Les sociétés, associations et clubs locaux adhèrent à la cause. Il est impossible de citer chaque action. Cela va de la collecte de crampons des deux clubs de football à l'ouverture à tous des portes du Kallo, le local régional des jeunes à Bevaix. Du barbier à la coiffeuse et aux restaurateurs. De la création d'un vestiaire collectif au soutien et à l'investissement d'un pédiatre, d'une psychologue, d'une équipe de traducteurs. Nos convictions socialistes semblent essaimer partout.

Le comité de l'association fournit un travail conséquent, notamment dans les contacts avec les différentes autorités cantonales, pour accompagner au plus juste et trouver des solutions aux problèmes rencontrés. Le Cercle scolaire régional des Cerisiers sollicite une délégation du comité dans le cadre de la création de classes adaptées. Les autorités communales répondent présentes, ponctuellement, aux besoins de l'association ; elles mettent notamment la maison du Closel à disposition comme lieu de rencontre et d'activités.

Une campagne de recherche de fonds a par ailleurs été lancée afin de pouvoir répondre à certains besoins des accueillis et des familles d'accueil et assurer le bon déroulement des événements récréatifs.

L'association a maintenant trouvé sa vitesse de croisière. Soucieux des Ukrainiens souhaitant s'établir dans la région, des membres de la section veillent à son bon fonctionnement et y représentent les intentions qui ont motivé notre action. Nous sommes heureux de constater que le PS La Grande Béroche a fait preuve d'anticipation, de réactivité, de dynamisme et que son action permet de partager les valeurs socialistes.

Domenico Camarda
président du PS
La Grande Béroche

Marika Kreis
conseillère génerale

Internet : www.lgb-solidarite.ch
Facebook : Terre D'accueil Grande Béroche
Instagram : terre_daccueil_grande_beroche

Prendre soin des soignants : une mission de l'ASI et de sa section NE-JU

SBK ASI
Section de Neuchâtel/Jura

Le 25 mai, dans un contexte de marché du travail du personnel soignant désastreux, le Conseil fédéral a présenté le premier paquet de mesures faisant suite à l'introduction de l'article 117[1] dans la Constitution, après l'acceptation le 28 novembre 2021 de l'initiative « Pour des soins infirmiers forts ». Ces éléments faisant partie du contre-projet indirect à l'initiative, le projet de loi a été transmis directement au Parlement.

L'initiative populaire a été portée par l'**Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI)**. Fondée en 1978, l'ASI compte actuellement 25 000 membres et 13 sections. Avec une vision émancipatrice, sa stratégie nationale « Soins infirmiers 2030 »[2] se concentre sur trois thèmes : environnement, personnel infirmier et système de santé et institutions de soins.

La section Neuchâtel-Jura défend solidairement les intérêts de toutes et tous les professionnel·les, aussi bien salarié·es d'institutions qu'indépendant·es. Un comité de 12 personnes, engagées dans la vie professionnelle, d'âges et de rôles différents, travaille dans un esprit d'ouverture, d'échange et de convivialité. Un secrétariat le soutient dans la concrétisation des objectifs.

Les actions de fond de la section sont : être partie prenante des conventions collectives de travail, collaborer avec les services cantonaux de la santé publique, soutenir le démarrage d'une activité, contribuer à la réintégration professionnelle, en partenariat avec la HE-Arc, écouter les besoins spécifiques, proposer des prestations d'aide juridique.

La mise en œuvre de l'article constitutionnel amène la section à renforcer son rôle politique pour être force de proposition auprès des cantons, avec des objectifs ambitieux, par exemple :

En lien avec la reconnaissance et la compréhension des « soins infirmiers » : établir une « cartographie » des situations complexes auxquelles sont confrontées les infirmières, notamment indépendantes ; promouvoir et implémenter les infirmières de pratique avancée dans la région et contribuer à délimiter, clarifier, catégoriser ces nouvelles fonctions parmi l'existant.

En lien avec les conditions de travail : promouvoir des conditions de travail « favorables » qui amènent à plus de qualité de vie au travail et limitent les actions correctrices actuellement nécessaires ; proposer des règles pour les dotations et ratios infirmiers dans la région ARC.

En lien avec la formation et le développement professionnel : améliorer l'image et modifier les représentations sur les différents métiers des soins ; promouvoir la mise en place de passerelles entre les différents niveaux de formation ; mettre à jour et adapter les référentiels de compétences utilisés en formation ; valoriser l'expérience et soutenir la formation continue.

Un vaste chantier, il est vrai, mais mené par un comité investi et accueillant, qui, sur un mode participatif, mandate de nombreux membres eu égard à leurs compétences, disponibilité et élan naturel pour la cause commune : le prendre soin.

Anne Bramaud du Boucheron
députée

[1] Art. 117 : « [1] La Confédération et les cantons reconnaissent les soins infirmiers comme une composante importante des soins et les encouragent ; ils veillent à ce que chacun ait accès à des soins infirmiers suffisants et de qualité. [2] Ils garantissent qu'il y ait un nombre suffisant d'infirmiers diplômés pour couvrir les besoins croissants et que l'affectation des personnes exerçant dans le domaine des soins infirmiers corresponde à leur formation et à leurs compétences. »

[2] bit.ly/343_SBK-ASI

Ensemble pour un progrès durable dans la protection des travailleuses et travailleurs

La pandémie de Covid-19, à côté de ses conséquences dramatiques, a constitué un incroyable révélateur d'une réalité du monde du travail que nous, mouvements syndicaux et de gauche, dénonçons depuis longtemps. Pourtant, loin de prendre appui sur cette réalité incontestable, la droite et le patronat prétendent non seulement ne rien améliorer mais encore empirer la situation en jouant de leur recette préférée, la peur.

Pendant la pandémie, les écarts salariaux se sont creusés, les inégalités hommes-femmes se sont renforcées. Malgré le constat flagrant de l'impact psychosocial tant de l'arrêt de travail que de sa reprise à un rythme effréné, aucune mesure de soutien à la santé des travailleuses et travailleurs n'a été prise. La droite parlementaire fédérale a même voté une loi antisociale et machiste retardant la retraite des femmes, leur faisant supporter un prétendu manque de financement d'un pilier qui constitue pourtant l'instrument le plus solide et fiable de notre prévoyance.

S'est ajoutée la perte du pouvoir d'achat qui, sans action immédiate et forte, va appauvrir de très nombreux ménages.

Nous vivons un moment clé qui rend possible l'action pour un changement durable. Les mouvements syndicaux et les partis de gauche doivent avancer ensemble, en complémentarité et coordination. Le parti socialiste a un rôle essentiel à jouer aux niveaux cantonal et fédéral. Il doit se concerter avec ses partenaires syndicaux, qui sont sur le terrain. Ensemble, chacun avec nos outils, nous devons faire avancer nos revendications communes.

La répartition des richesses bien sûr, qui passe par la revalorisation réelle des salaires (la seule compensation du renchérissement serait très insuffisante). Elle passe par la revalorisation des rentes et le refus de l'absurde et inique réforme AVS 21, qui ne fait qu'accroître les inégalités. Des inégalités à combattre. Comment admettre que l'écart salarial augmente ?

Il s'agit de réduire drastiquement la pression assassine en luttant pour la baisse du temps de travail sans perte de salaire. Une mesure réaliste, au croisement de divers objectifs d'égalité, de santé et d'écologie, qui génère plusieurs projets dans des pays voisins.

Il faut agir concrètement pour une meilleure cohésion, combattre les harcèlements de tout type avec des outils contraignants dans les entreprises.

Il s'agit de s'attaquer à la problématique de la santé au travail. Les principaux risques actuels sont psychosociaux, mais la plupart des collectivités sont totalement dénuées d'instruments.

Pour les syndicats, les circonstances sont favorables. Les négociations conventionnelles reprennent après un arrêt dû à la pandémie. Le manque de main-d'œuvre qualifiée et la désertion de professions dont les conditions de travail ont peu évolué sont des arguments forts. Mais les échanges seront rudes, les patrons étant peu émus par les faits, même incontestables. Pourtant, sans travailleuses et travailleurs, pas d'économie, pas de production, pas de bénéfices.

Les partis de gauche, le PS en première ligne, devront soutenir ces démarches, être présents aux mobilisations, pousser pour ancrer des socles minimaux solides dans la loi.

C'est ensemble que nous devons nous mobiliser pour que la population, très majoritairement touchée par les effets néfastes de l'ultralibéralisme, rejoigne majoritairement le mouvement. Ce n'est pas le plus simple des défis, mais il est incontournable. Pour y parvenir, nous devons avoir un discours clair, ferme, audible et surtout uni.

Silvia Locatelli
secrétaire régionale d'UNIA

Été 1942 : la barque est pleine

Le 20 janvier 1942, lors d'une séance de travail à Wannsee, dans la banlieue de Berlin, quinze représentants de la SS, du parti nazi et de divers ministères du Reich discutent des modalités pratiques de la « solution finale de la question juive » (*Endlösung der Judenfrage*). Dans le procès-verbal de cette réunion, qui a été conservé, il est notamment question de l'évacuation des Juifs vers l'Est (*Evakuierung der Juden nach dem Osten*). Le nombre de personnes à « évacuer » dans toute l'Europe est estimé à 11 millions, dont 18 000 pour la Suisse, selon le tableau détaillé qui figure dans le document.

Comme l'ont montré des travaux d'historiens, les autorités suisses connaissaient la destination de cette « évacuation », à savoir les camps d'extermination installés par les Allemands dans les territoires occupés à l'est de l'Europe[1]. Néanmoins, soucieux d'éviter au pays une surpopulation étrangère et plus encore son « enjuivement », le Conseil fédéral décide en août 1942 de fermer la frontière aux personnes « qui n'ont pris la fuite qu'en raison de leur race, les Juifs par exemple »[2]. Le gouvernement suisse use à cette occasion d'une métaphore restée célèbre : la barque pleine. Ainsi, le 30 août 1942, s'exprimant dans une église zurichoise, le conseiller fédéral Eduard von Steiger (1881-1962), membre du Parti des paysans, artisans et bourgeois, ancêtre de l'UDC, déclarait :

« Quand on commande un petit bateau de sauvetage, de capacité limitée, déjà bien rempli et avec un stock de provisions limité lui aussi, tandis que des milliers de victimes d'un naufrage crient pour être sauvées, il doit sembler dur de ne pas pouvoir prendre tout le monde. Mais il n'en est pas moins humain de mettre en garde contre les faux espoirs et d'essayer de sauver au moins ceux qu'on a pris à bord »[3].

« Vous aviez peur que les gens aient trop de cœur »

Une brochure éditée par le PSS en 1979 relate le débat qui eut lieu au Conseil national au mois de septembre 1942, à propos du refoulement des malheureux qui affluaient à la frontière pour échapper au massacre perpétré par les nazis[4].

Les députés socialistes neuchâtelois E.-Paul Graber (1875-1956) et Henri Perret (1885-1955) s'exprimèrent à cette occasion. Voici des extraits de leurs déclarations qu'il n'est pas inutile de relire quatre-vingts ans plus tard, alors que le 15 mai dernier, le peuple a accepté un important crédit en faveur de l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes Frontex.

Intervention de Paul Graber[5]

« Il serait aisé de faire un tableau touchant et pathétique de ce que sont les souffrances qu'endurent et qu'ont endurées ceux qui se sont présentés chez nous. Laissons cela de côté. Reconnaissons seulement que ces hommes, ces femmes et ces enfants, et particulièrement ces jeunes filles étaient sous la menace de souffrances et de mesures telles qu'en aucun cas on en vît de semblables, parce que l'on a porté, je le répète, le raffinement de la persécution jusqu'à son terme ultime. Il fallait donc se laisser inspirer un peu par cette situation nouvelle ; il fallait que la Suisse pût montrer qu'en face de ces violences nouvelles, elle restait fidèle au respect du droit humain. Cela, j'ai eu l'impression qu'on n'a pas su le faire. Au contraire, on a pris à nos frontières des mesures draconiennes et méchantes, plus sévères que jusqu'ici. [...]

On nous a dit que chaque Suisse a dans son cœur une parcelle de raison d'État. On avait l'air de dire qu'il avait surtout un très grand cœur et une toute petite parcelle de raison d'État. J'ai bien peur, à force de laisser passer l'égoïsme qu'on a appelé ce matin l'égoïsme sacré, j'ai bien peur pour finir que le Suisse s'imagine avoir 99 % de raison d'État et 1 % de cœur en lui-même. Vous aviez peur que les gens aient trop de cœur. Je ne le pense pas et surtout je ne crois pas que ce soit un grand danger. J'aime mieux que les gens laissent parler leur cœur, je voudrais que le peuple laissât parler son cœur, je voudrais que le gouvernement laissât parler son cœur, longuement, fortement. Il n'est pas nécessaire qu'il paralyse l'élan du cœur. C'est cela seul qui peut nous permettre à nous, Suisses, de nous montrer à la hauteur des événements actuels [...] événements qui ont créé des situations toutes nouvelles, événements qui ont, autour de nous, tissé un drame qui nous émeut tous les jours. Il faut que nous soyons à la hauteur de ces événements et la Suisse, au milieu des ténèbres qui s'épaississent de plus en plus sur notre continent et le monde entier devrait être heureuse de pouvoir raviver la flamme du cœur et de la générosité. Elle devrait être heureuse de pouvoir laisser parler très haut le respect humain. [...] »

Intervention d'Henri Perret[6]

« M. le conseiller fédéral von Steiger nous a dit hier qu'il ne faut pas se laisser diriger uniquement par son cœur, comme il ne faut pas se laisser diriger uniquement par sa raison. Je me permettrai d'ajouter à cette formule lapidaire : « *Si tu hésites entre ton cœur et ta raison, laisse-toi diriger par ton cœur car c'est un guide plus sûr dont tu n'auras pas à rougir ultérieurement.* » [...]

Il y a quelquefois des devoirs auxquels la raison n'a pas le droit de faire d'objection. Si l'on constate qu'un homme est en train de se noyer, on n'a pas le droit de se dire qu'en lui prêtant secours on se trouvera éventuellement dans l'obligation de lui accorder son aide et qu'il serait peut-être préférable de le laisser périr. À plus forte raison n'a-t-on pas le droit de rejeter à la rivière celui qui a réussi à reprendre pied après avoir souffert et lutté. Il est des choses qu'un homme qui se respecte, qu'un peuple qui se respecte ne peuvent pas faire. Lorsqu'on a la certitude que repousser son prochain équivaut à le conduire à la persécution ou à la mort, on n'a pas le droit de le faire. [...] »

Ainsi quelles que soient les causes d'un afflux de requérants d'asile, on retrouve les mêmes antagonismes. Aujourd'hui, à celles et ceux qui prônent un accueil généreux, les partisans d'une stricte application de la loi rétorquent que si l'on n'y prend garde, le bateau Europe risque de sombrer sous le poids des réfugiés. Depuis 1942, le dilemme entre le cœur et la raison n'a pas varié !

Raymond Spira

[1] Balz Spörri, René Staubli et Benno Tuchschmid, *Les victimes oubliées du IIIe Reich. Les déportés suisses dans les camps nazis*, Livreo-Alphil, 2021, p. 91 et sv.

[2] Marc Perrenoud, « Attitudes suisses face aux réfugiés à l'époque du national-socialisme : la politique de la Confédération et le canton de Neuchâtel », in *Migrations, relations internationales et Seconde Guerre mondiale. Contributions à une histoire de la Suisse au XXe siècle*, Alphil PUS, 2021, p. 328.

[3] *Swissinfo.ch*, 26 septembre 2017.

[4] *...Acculés au mur... Débat sur les réfugiés au Conseil national, septembre 1942*, Dossier PSS, décembre 1979.

[5] *...Acculés au mur...*, p. 123-130.

[6] *...Acculés au mur...*, p. 143-146.

Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement. Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.

Oui

- ○ J'adhère au **Parti socialiste neuchâtelois**
- ○ Je souhaite recevoir ***le point.***

Nom | Prénom

Adresse

NP | Localité

Téléphone | Mobile

Courriel

Inscription à envoyer à l'éditeur
Parti socialiste neuchâtelois
Avenue de la Gare 3 – 2000 Neuchâtel
032 721 11 80
secretariat@psn.ch
www.psn.ch

Impressum
Bulletin adressé aux abonnés et entités intéressées aux activités du PSN
Rédactrice en chef - Margaux Studer
Graphisme et illustration - Nathan Jucker
Relecture - Johanne Lebel Calame
Impression - Imprimerie de l'Ouest SA
Parution 6 fois par an | Abonnement annuel - 30 francs
Abonnement de soutien - 50 francs - CCP 20-3004-7

JAB
2000 Neuchâtel

LA POSTE

le point.

psn.ch/le-point

PS

Agenda

19 *juillet* 18 h 30	**Commission Économie-Emploi-Fiscalité**
23 *août* *12 h 15*	**Groupe de travail RTÉS**
23 *août*	**Comité cantonal**
25 *août*	**Préparation de groupe**
30 *août* *20 h 00*	**Commission Politique migratoire**
30 *août* *20 h 15*	**Commission Santé**
1er *septembre*	**Préparation de groupe**
6-7 *septembre*	**Grand Conseil**
9 *septembre*	**Congrès cantonal**

Votre agenda en ligne sur **www.psn.ch**